

École du Management : Responsable d'unité, de service, de projet – Cycle 3

Formation continue

Durée

1 jour d'évaluation pre formative (en amont de la formation)
20 jours de formation
3 jours d'accompagnement vers le projet (en inter-session)
1 Jour jury (0,5 soutenance blanche et 0,5 jury final)

Support

Fascicule

Type de certification

Certification UIMM

Coût

11000€ HT le cycle complet
4010 € HT : Accompagnement au projet - Jury blanc - Jury final - frais de certification

Domaines de formation

Management & Ressources Humaines

Prérequis

Positionnement managérial obligatoire en amont de la formation

L'Ecole du Management est une certification reconnue, délivrée par l'UIMM, accessible à travers un parcours de formation personnalisé, assuré par le GROUPE AFORP - POLE FORMATION UIMM Ile de France.

Elle permet de développer ses compétences managériales en proposant une approche du management en situation réelle.

Les modules de formation en management sont couplés à des thématiques complémentaires : économiques, financières, organisationnelles

Pour les salariés, l'objectif à terme est double :

- Savoir mettre en place des méthodes d'organisation plus souple, plus flexible et plus efficace
- Favoriser la création des conditions de réussite des équipes encadrée

Un calendrier approprié : le parcours de formation est proposé à raison de 2 à 4 jours par mois, sur 1 an afin de favoriser la mise en application des plans d'actions et le pilotage de projet

Objectifs

- Assurer le développement de son unité ou service.
- Piloter un centre de profit, une unité, un service, ou une équipe projet.
- Manager les hommes.
- Accompagner les changements dans un environnement complexe et en mutation.

Programme détaillé

Positionnement Managérial - Restitution tripartite - 1 jour

Développer sa posture managériale - 5 jours

Animer, manager, mobiliser les hommes et les organisations - 3 jours

Organiser, performer, maîtriser l'organisation de travail pour atteindre les résultats opérationnels - 6 jours

Fonctionner en mode projet et contribuer au développement du projet de l'entreprise - 2 jours

Contribuer à la responsabilité sociétale, manager les relations de travail individuelles et collectives dans le cadre juridique et mettre en oeuvre la prévention santé et sécurité des salariés responsable d'unité - 3 jours

ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION

Accompagnement vers le projet : 3 journées (6x0.5j)

Préparation à la soutenance et au projet de fin de formation

Jury blanc : 0.5 jour sur site AFORP

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques en présentiel.
- Supports Pratiques
- Echanges de pratiques.

Modalités de suivi et d'évaluations

École du Management : Responsable d'unité, de service, de projet – Cycle 3

Formation continue

Rédaction et présentation d'un rapport devant un jury constitué de représentant patronaux : Entreprise + UIMM

Positionnement managérial + restitution tripartite : 1 jour

Accompagnement au projet d'amélioration (en inter-session) : 3 jours ou 21 heures (distanciel / Site AFORP)

- Identifier le cadre du projet, le délimiter sur le terrain opérationnel du candidat.
- Apports de formation complémentaires et individualisés afin de valider le transfert opérationnel des compétences liés à la conduite de projet et à l'animation d'équipe.
- Apports opérationnels pour l'accompagnement à la rédaction et à la présentation du Projet d'amélioration continue pour mise en œuvre de pratiques de management appropriées.

Jury blanc : 0.5 jour sur le site AFORP

Le jury blanc simule les conditions du jury de Certification pour :

- Préparer son intervention, structurer ses idées pour plus d'efficacité et gagner en confiance,
- Identifier les ajustements nécessaires avant la présentation,
- Prendre la parole avec aisance en utilisant des techniques et des supports visuels,
- S'entraîner à la prise de parole.

Jury final : 0.5 jour sur site AFORP

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026